

WEBCONFERENCE



Les enjeux du secteur associatif : synthèse de marché
et évolutions réglementaires attendues

30 novembre 2020

Intervenants



Nora Vartanyan

Présidente du comité associations conseil régional de Paris Ile de France

Chakib HAFIANI

Président du comité Secteur Non Marchand du CSO,



Outils et ouvrages du secteur non-marchand

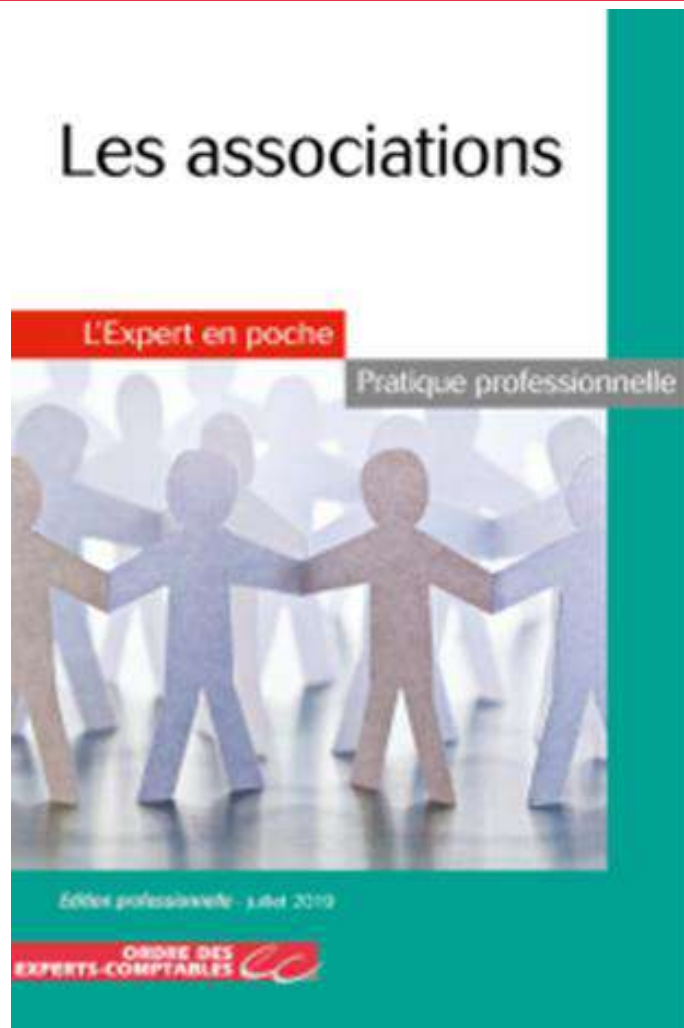
Novembre 2020

Les Associations - Juillet 2020

En vente sur la **Boutique**
<http://www.boutique-experts-comptables.com>

A jour du règlements ANC 2018-06

Présenté sous
forme de fiches
qui traitent des
principales
règles juridiques,
comptables,
fiscales et sociales



Titre de la présentation

Plan de comptes des associations et fondations – Juillet 2020

En vente sur la **Boutique**
<http://www.boutique-experts-comptables.com>

Les comptes spécifiques, issus du **règlement ANC n° 2018-06** ont été insérés dans ce plan de comptes, ainsi que ceux relatifs à l'activité gestionnaire d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) issus du **règlement ANC n° 2019-04**.



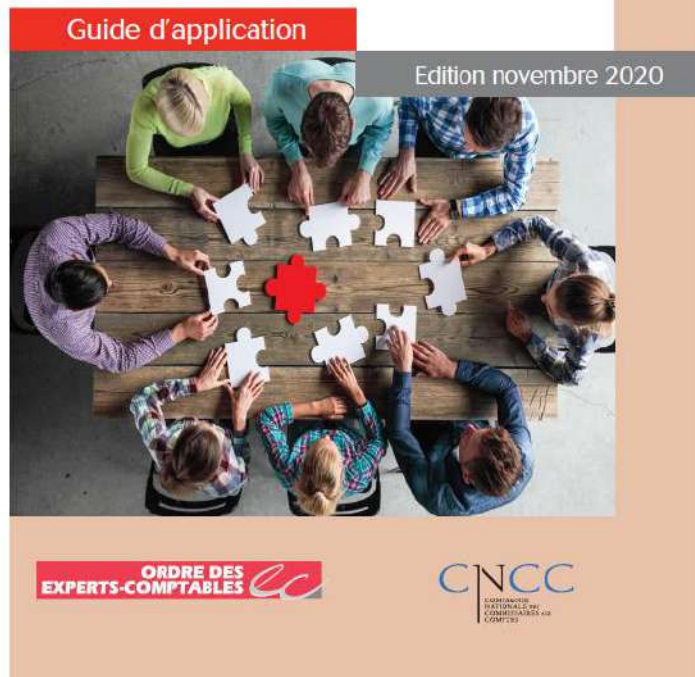
La réglementation comptable des associations, fondations et fonds de dotation - Novembre 2020

Disponible
début
décembre 2020

En
téléchargement
sur **Bibliordre**

sur la **Boutique**
<http://www.boutique-experts-comptables.com>

La réglementation
comptable
des associations,
fondations
et fonds de dotation



Titre de la présentation

Nouveau guide : de l'établissement de l'annexe comptable- Novembre 2020

Actuellement
en téléchargement
sur **Bibliordre**

Format papier
en décembre 2020
sur la **Boutique**
<http://www.boutique-experts-comptables.com>

Regroupe l'ensemble
des dispositions
et tableaux
indispensables
permettant d'établir
une annexe des comptes
annuels
conforme aux règlements
ANC n° 2018-06
et n° 2019-04



Dossier de travail – Septembre 2020



Cet outil de travail mis à jour pour tenir compte du règlement comptable ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, indispensable pour établir les comptes annuels de 2020, comprend :

- Une version du dossier de travail annuel totalement dédié aux associations ;
- le feuillet du dossier permanent : DP7 consacré aux « documents à caractère juridique » adapté aux associations, qui remplace celui du dossier permanent « général » .



- Dossier annuel :
Mission de présentation des comptes
Associations loi 1901

Dossiers de travail Edition septembre 2020

Les publications de l'Ordre

Lettre Actu Experts Associations 2eme Trim 2020



Lettre Actu Experts Associations 3eme Trim 2020



JurisAssociations du 1er juillet 2020 - En téléchargement sur Bibliordre



Les outils

L'ordre des experts-comptables vous propose de réaliser un autodiagnostic en répondant à 10 questionnaires

1. L'information financière
2. La réglementation comptable 2018-06
3. La gouvernance
4. Le budget
5. La comptabilité de gestion
6. Le recours au mécénat
7. Le bénévolat
8. Les relations avec les collectivités locales
9. La fiscalité
10. La TVA



**Cet autodiagnostic vous permet de vous situer
au regard de la réglementation applicable à votre association, ainsi que des règles de bonne gestion**

Disponible sur Bibliordre : http://www.bibliordre.fr/67congres/medias/publications/files/all/1591113176auto_diagnostic_association_2020.pdf



Le marché des associations : quel potentiel pour les experts-comptables?

Présentation de l'étude réalisée avec SVP

Intervenants



Nora Vartanyan

Présidente du comité associations conseil régional de Paris Ile de France

Angélique Poupon


Vice-Présidente du comité associations conseil régional de Paris Ile de France

Charlotte Chanet,

manager des études stratégiques Innovation & Développement chez SVP

► Présentation de l'étude réalisée avec SVP ("le marché des associations : quel potentiel pour les experts-comptables ?")

SVP Information Décisionnelle propose des solutions d'information sur-mesure (Veilles Business et Études) pour répondre à trois principaux besoins :

- **DÉVELOPPER SON CHIFFRE D'AFFAIRES**
 - Comprendre un marché, ses risques et opportunités
 - Optimiser votre prospection et trouver des débouchés
 - Financer votre développement à l'international
- **MAÎTRISER SES RISQUES SUR LE MARCHÉ**
 - Connaître vos concurrents et renforcer vos positions
 - Anticiper les évolutions juridiques et réglementaires
 - Piloter votre image sur Internet et sur les réseaux sociaux
- **SÉLECTIONNER SES PARTENAIRES D'AFFAIRES**
 - Sélectionner les bons partenaires business
 - Maîtriser vos risques client-fournisseur
 - Amorcer votre stratégie de croissance externe

Titre de la présentation

TYOLOGIE DES ASSOCIATIONS EN FRANCE



1,5 million d'associations
en activité en 2017



33 600 créations nettes
en moyenne de 2011 à 2017

Le tissu associatif français, expression d'une citoyenneté active

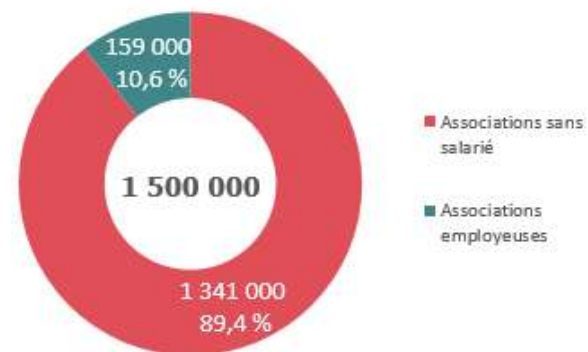
Sur 1,5 million d'associations dénombrées en France en 2017* :

- 10,6% (159 000) d'entre elles étaient employeuses ;
 - 91% (144 690) des associations employeuses recouraient à l'emploi salarié permanent, contre 7% (11 130) à l'emploi salarié occasionnel et 2% (3 180) à l'emploi salarié exceptionnel.

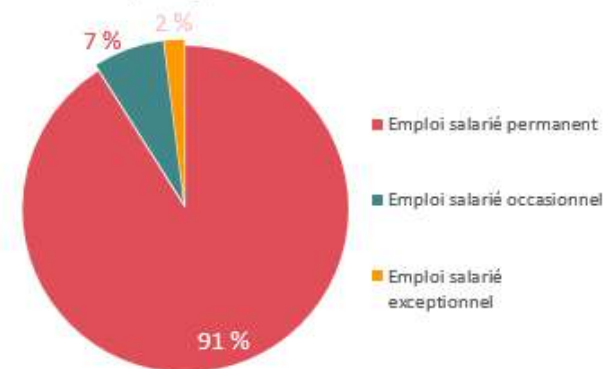


7,6 % de l'emploi
total public et privé
Soit 1 850 000 salariés
à temps plein ou temps
partiel

Répartition du nombre d'associations en France, selon le type, en 2017
(en nombre et en %)



Modalités du recours à l'emploi salarié dans les associations employeuses, en 2017
(en %)



*dernières données disponibles.

Comment accompagner les associations dans la phase de redémarrage ?

En IDF

- 15% des associations françaises.
- 51% d'entre elles, avaient moins de 3 salariés
- **6,8% du total de l'emploi privé francilien** en 2018 dont 38% des effectifs salariés des associations dans le secteur franciliennes, en 2018.

Source : Recherches & Solidarités, 12/2019



Veille sur les évolutions attendues du nouveau règlement comptable et des travaux en cours

Intervenants



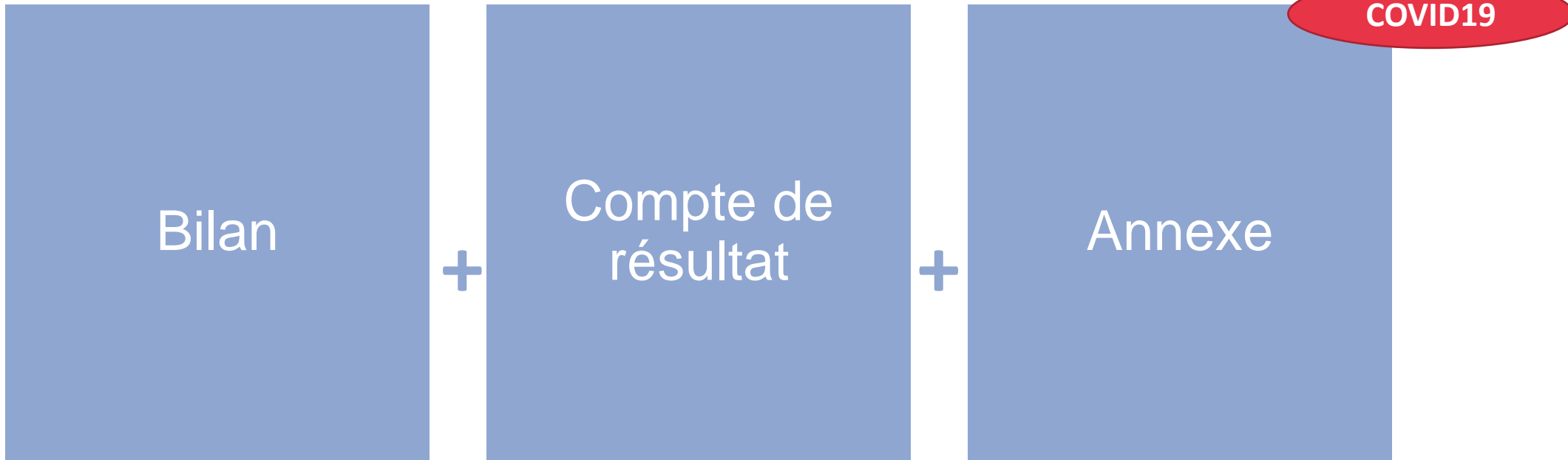
Christian Alibay,

Président de la commission Associations et
Fondations de la CNCC

Rudy Jardot,

membre du comité Secteur Non Marchand du CSO

Présentation des comptes annuels



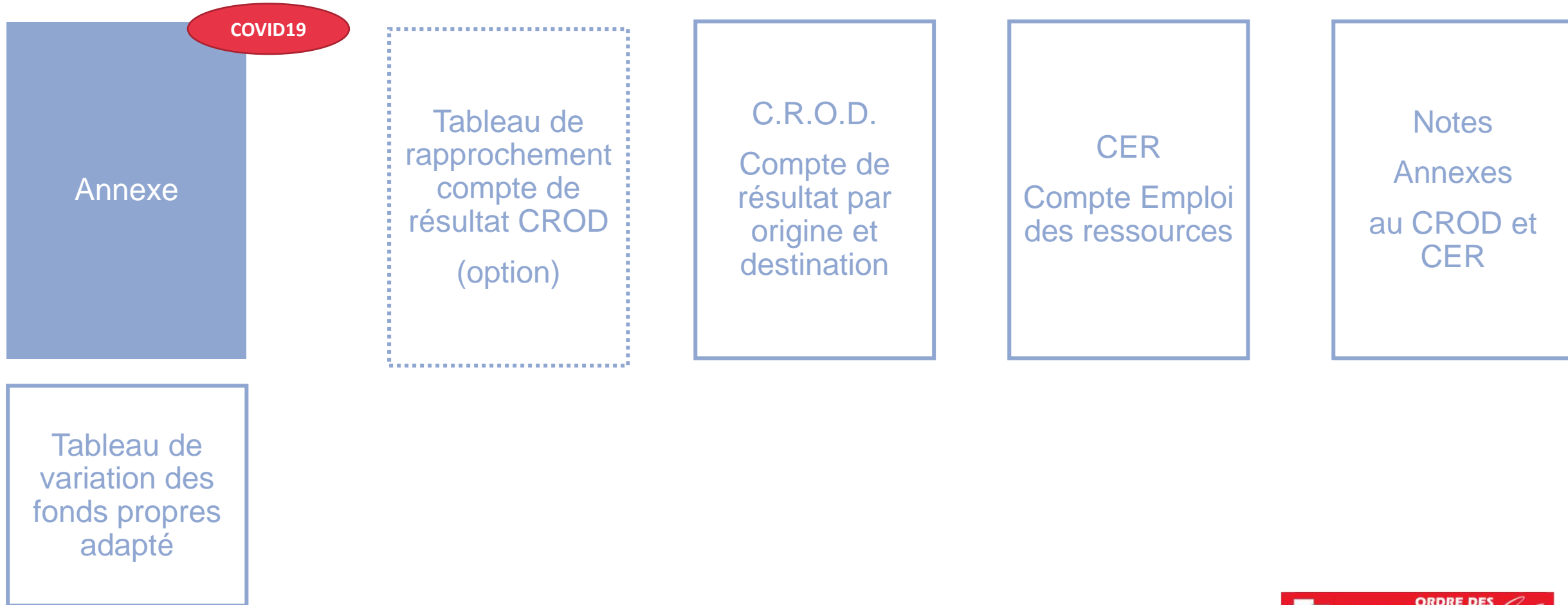
Les modèles de comptes annuels sont définis par le livre IV du règlement ANC n°2018-06.

Description

- l'objet social de l'entité ;
- la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées ;
- les moyens mis en œuvre.

Présentation des comptes annuels

Structure APG



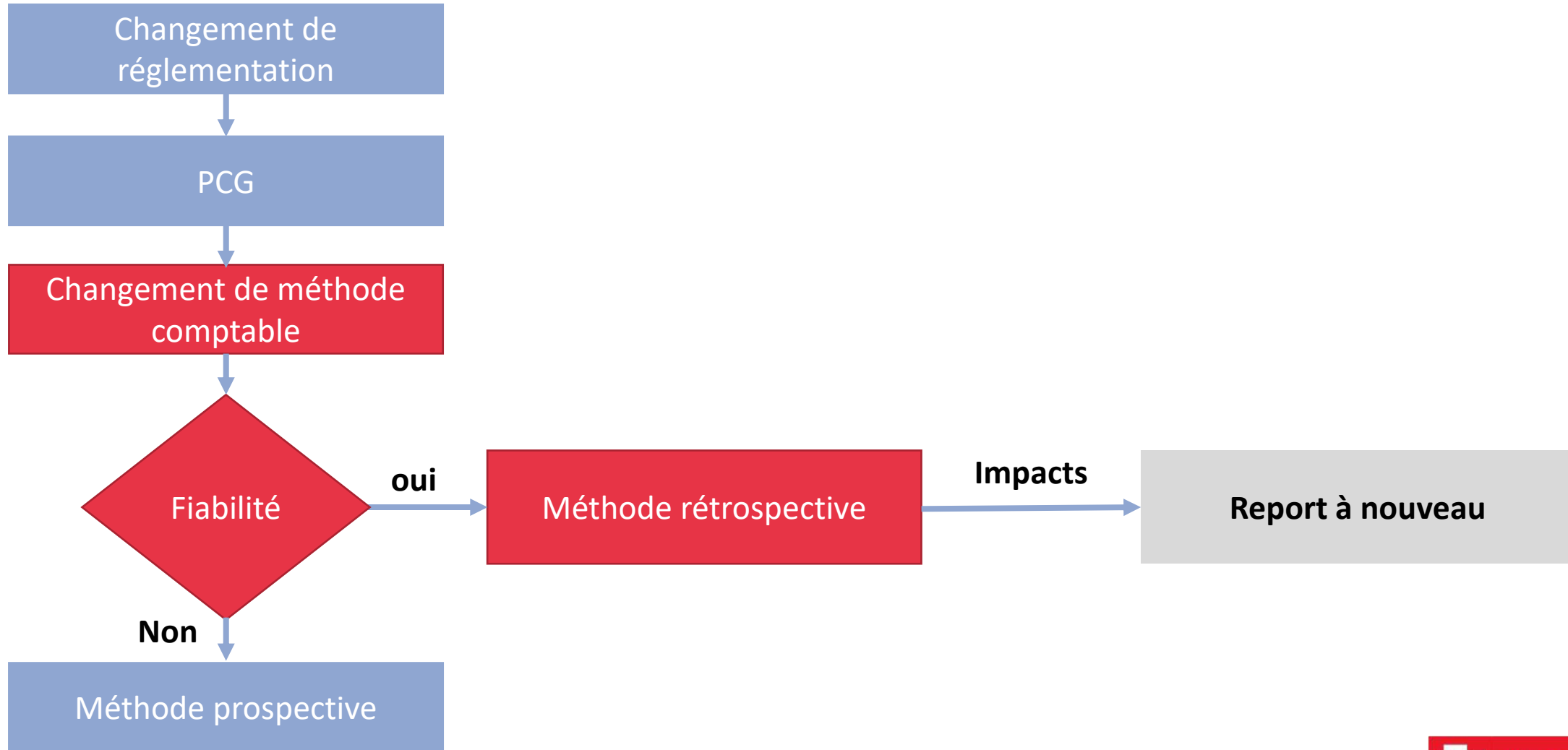
Spécificités du secteur

Traitements comptables spécifiques :

- Les subventions d'investissement
- Les concours publics
- Les dons
- Le mécénat
- Les contributions financières reçues
- Les libéralités
- Les fonds dédiés
- Les Contributions Volontaires en Nature
- Les abandons de frais des bénévoles
- Passif
- Prêts aux partenaires et Partenaires compte courant
- Titres associatifs

20

Etablir les premiers comptes annuels en appliquant le règlement ANC 2018-06



Etablir les premiers comptes annuels en appliquant le règlement ANC n° 2018-06

Changement du modèle de présentation des comptes annuels *(réponse CEC 2019-25)*

Le bilan et le compte de résultat du dernier exercice clos avant le changement de méthode comptable ne sont en aucun cas modifiés par ce changement (article 122-3 du PCG).

Lors de la première application du règlement ANC n° 2018-06, les montants relatifs aux rubriques et aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat de l'exercice précédent.

Etablir les premiers comptes annuels en appliquant le règlement ANC n° 2018-06

Importance de l'annexe des comptes annuels

Impacts liés aux changements de méthodes comptables imputés en Report à nouveau

→ à détailler et à commenter au niveau du tableau de variation des fonds propres

→ présentation des principaux postes des exercices antérieurs présentés, retraités selon la nouvelle méthode (NB : pas de pro-forma complets exigés)



Questions/réponses



Rappel de nos prochaines Webconférences :

- Le mercredi 2 décembre 2020 de 9h à 10 h00 : Mise en pratique du règlement comptable et nécessité de clarifier le projet associatif**
- Le vendredi 4 décembre 2020 de 9h à 10 h15 : 2021, l'année de tous les défis : faire face à la crise sanitaire, détecter et prévenir les difficultés**

**Merci de votre
attention**

